

LANGUES ET DÉVELOPPEMENT AU CONGO : COMMENT UTILISER NOS LANGUES POUR UN DÉVELOPPEMENT EFFICIENT

Régina Véronique Odjola
Université Marien Ngouabi
Brazzaville – Congo
regina.odjola@yahoo.fr

Résumé : Depuis longtemps, les pédagogues ont multiplié les méthodes et stratégies en vue de valoriser nos langues par l'enseigner de celles-ci « sans peine » et le plus rapidement possible mais la multiplicité même de ces méthodes prouve que l'efficacité tant recherchée n'est pas encore atteinte. Pour ce faire, le linguiste peut intervenir pour résoudre les problèmes que pose l'enseignement des langues locales en Afrique en général et au Congo en particulier pour impulser le développement du pays.

Mots clés : Alphabétisation, développement, compétences, langues locales, promotion, rentabilité

Abstract: For a long time, pedagogues have multiplied the methods and strategies in order to value our languages by teaching them "without pain" and as quickly as possible, but the multiplicity of these methods proves that the much sought-after efficiency is not reached yet. To do this, the linguist can intervene to solve the problems posed by the teaching of local languages in Africa in general and in Congo in particular to boost the development of the country

Keywords: Literacy, development, skills, local languages, promotion, profitability

Introduction

L'Afrique noire francophone célébrera cette année 2018 les cinquante-huit ans de son indépendance politique dans dix-sept de ses pays y compris le Congo qui a obtenu son indépendance le 15 août 1960. Il est important dans ce cas de se demander si l'indépendance politique acquise rime avec l'indépendance linguistique.

A partir des années soixante, dans toute l'Afrique noire francophone en général et le Congo en particulier, commence à souffler le vent de la promotion des langues nationales, de l'authenticité et leur développement. Qu'en est-il aujourd'hui ?

En effet, la revalorisation des langues nationales a toujours été une préoccupation au plus haut niveau des gouvernements de beaucoup d'États africains. Cependant, le discours politique sur cette promotion des langues africaines est jusqu'aujourd'hui différent de la pratique sociale. Nous savons que depuis la colonisation jusqu'au moment de l'indépendance, le Congo utilisait exclusivement la langue française comme seule langue des institutions ; et rien n'a changé à ce jour.

Au lendemain de ces indépendances groupées, l'Organisation de l'Union Africaine (OUA) dans ses documents de la décennie de l'éducation, a souligné l'importance et la nécessité pour les pays africains de revaloriser leurs langues nationales, en le considérant comme un moyen de développement et de promotion de leurs cultures, à côté des langues officielles. Ce qui veut dire que l'avenir des langues nationales n'implique pas une réflexion sur le devenir du français, cette langue avec laquelle la presque totalité d'un continent – l'Afrique – communique avec le monde entier.

Le présent travail est une modeste contribution aux travaux de recherches sur la valorisation de nos langues. Le Congo fait face à de nombreux défis de développement dus en partie au déséquilibre linguistique causé par la colonisation. Cela a pour conséquence immédiate la réduction de la réceptivité des populations aux enjeux du développement. De plus, cette situation ne leur permet pas d'avoir des informations techniques sur leurs domaines d'activités. Sachant qu'il faut des hommes compétents pour promouvoir le développement à la base, des actions doivent être entreprises aussi bien au niveau de l'État, des Organisations non gouvernementales que des collectivités locales. Ces actions consistent à mener des activités d'alphabétisation, de scolarisation et de formations techniques en langues locales pour offrir à des personnes illettrées, déscolarisées et de niveau d'instruction bas des chances d'optimiser leur rentabilité d'une part et participer au développement individuel et du pays d'autre part.

Le thème des langues dans l'éducation et dans toutes les sphères de la vie publique du Congo est un sujet souvent débattu et controversé depuis la période des indépendances où se placent de part et d'autre les tenants et les opposants. Certains pensent que l'utilisation d'une ou plusieurs langues maternelles dans l'enseignement est perçue comme un obstacle à l'unité nationale et croient que cette unité nationale nécessite un monolinguisme officiel et l'utilisation de plusieurs langues à l'école accentuerait les conflits

inter-ethniques. D'autres, par contre, estiment que le Congo a besoin de tirer parti de sa particularité linguistique (le multilinguisme) pour l'émancipation de son peuple dans la mesure où le multilinguisme et la diversité culturelle constituent un atout pour le développement de la personne et de la nation. En effet, le choix d'une ou des langues d'enseignement et de la politique linguistique dans les écoles joue un rôle essentiel dans l'efficacité de l'éducation.

Le pluralisme constitue un véritable problème pour notre État en émergence. Il est impossible de promouvoir du coup toutes les langues qui existent sur le terrain et de les enseigner. Étant donné que les possibilités du Congo - possibilités financières et économiques - sont limitées, il faut donc faire un choix. Pour l'instant le gouvernement reconnaît deux langues congolaises, le lingala et le kituba comme langues véhiculaires et une langue étrangère, le français comme langue officielle. Le problème qui se pose ici est celui de la communication entre les populations de langues maternelles différentes.

Le développement du Congo est souvent défini en termes technocratiques qui ne prennent pas en compte la langue. Pourtant, le pays est en proie à des problèmes de développement liés à la langue. L'intégration des langues nationales et la pleine participation de toute la population amélioreront le développement au Congo. Au cours de ces cinq dernières décennies, la dépendance vis-à-vis des langues internationales supposées parvenir au développement s'est avérée être un échec malgré la multiplication des plans économiques.

L'objectif du présent travail vise dans sa globalité à dresser un bilan de l'utilisation des langues congolaises dans toutes les sphères de la société afin de dégager des pistes pour un développement efficient et la reconnaissance de leur identité.

Nous allons donc chercher particulièrement à savoir, à travers notre problématique :

- l'indépendance politique rime-t-elle avec l'indépendance linguistique ?
- comment faire pour que nos langues participent au développement de notre pays ?
- Pour répondre à cette question, nous proposons deux hypothèses :
 - les langues nationales sont des leviers dans la consolidation de l'identité culturelle et nationale d'un pays ;
 - l'État doit définir une politique linguistique claire et nette afin de permettre aux langues congolaises d'impulser un souffle nouveau dans le développement politique, socio-économique, culturel et éducatif.

Notre travail s'articulera autour de la question de la promotion des langues au Congo tout en mesurant l'état actuel du problème pour faire des propositions de solutions afin de contribuer à une meilleure prise en charge de la politique linguistique du pays

La politique linguistique fait l'objet de plusieurs travaux de recherches parmi lesquels, nous pouvons retenir ceux de :

- Louis-Jean Calvet dans *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, en 1987. Selon lui, le monde est plurilingue. Il faut donc gérer ce plurilinguisme par la gestion différente selon les états en fonction de leurs besoins et de leur histoire
- Jean Michel Eloy dans « G comme gérer la langue », dans *Le français dans tous ses états* en 1998. Il dit que la politique linguistique est une intervention volontaire et explicite des pouvoirs en place sur les réalités linguistiques du pays. Cette intervention doit se situer à deux niveaux : le niveau du statut des langues et du niveau du corpus de la langue (orthographe, grammaire, les sciences, etc.
- Ouane Adama et Glanz Christine dans *Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue* en 2010. C'est une enquête qui, à travers l'exemple de quelques pays de l'Afrique francophone, montre et explique la nécessité des pays africains francophones à prendre en considération le problème de la promotion des langues dans le développement d'un pays.

1. Bilan de l'utilisation des langues congolaises

La compatibilité entre le besoin d'indépendance politique, linguistique, culturelle nationale et la nécessité de communiquer avec le monde extérieur devront permettre un bon aménagement linguistique. Cela permet de faire connaître les langues existantes et leur utilisation dans l'enseignement, les médias, la vie quotidienne et l'administration.

I.1. Période coloniale

La politique éducative de la colonisation était largement tributaire de la politique dominatrice et répressive de l'époque : faire du colonisé celui qui parle le français comme il se doit. Le principe se résumait en trois consignes : ignorance des langues locales, interdiction de les parler, insistance sur le français comme la seule référence. D'après Pierre Alexandre (1962, p.190) :

« La période coloniale met en évidence un paroxysme des relations de domination avec, sur le plan linguistique, une différence

soulignée entre les colons français et les colons anglais. Les premiers ignorent complètement les langues africaines et les seconds en autorisent certaines à l'école primaire ».

L'école coloniale a été le lieu privilégié dans le processus d'assimilation (même pour l'instituteur qui parle la langue locale pour donner juste quelques éclaircissements sur la leçon) car toute communication dans une autre langue autre que le français était interdite dans l'enceinte de l'école. En effet, la maîtrise du français signifiait à cette époque-là l'accès à un emploi de subalterne chez l'homme blanc.

La colonisation avait une politique linguistique qui consistait à aliéner l'autochtone et à l'amener à détester sa langue. Le « symbole » illustre bien cet état de fait. En effet, dans les écoles de l'administration coloniale jusqu'à la veille des indépendances, il était proscrit de parler sa langue maternelle à l'école. Si un élève enfreint cette règle, il devait porter le fameux symbole pendant un certain nombre de jours. C'est même en ces mots que Davesnes cité par L-J. Calvet (1979, p.118) qui explique les buts de l'action coloniale à travers ces mots :

« Ô nous avons l'ambition de franciser toute l'A.O. F au sens linguistique et scolaire du mot aussi bien qu'au sens humain, bien mieux nous ne croyons pas devoir dissocier ces deux préoccupations : enseigner le français, amener les Africains à vivre d'une vie plus humaine. La langue française nous paraît être un incomparable instrument de civilisation ».

De ce raisonnement, s'ensuivent beaucoup de répressions physiques et morales qui ont contribué à favoriser le maintien du français et le cloisonnement de nos langues avec le « symbole » qu'ont connu nos parents et nous aussi d'ailleurs, objet fabriqué par le colonisateur pour que le colonisé haïsse sa propre langue maternelle, sa culture et son être. Ces abus de procédure n'ont jamais fait l'objet d'une condamnation solennelle. Cette philosophie linguistique coloniale a été soulignée par Pierre Alexandre (1967, pp.111-112) qui atteste :

« Une seule langue est enseignée dans les écoles, admise dans les tribunes, utilisée dans l'administration : le français, tel que défini par les avis de l'Académie et les décrets du ministre de l'Instruction publiques. Toutes les autres langues ne sont que folklore, tutu pan pan, obscurantisme, biniou et bourrée, et ferments de désintégration de la République. »

I.2 - Période post coloniale

Au lendemain de la proclamation des indépendances, le français, langue administrative et langue de promotion sociale, a conservé ses attributs et sa prépondérance dans la société congolaise. Même les différents ministères chargés de mettre en œuvre la politique éducative se caractérisaient par leur lourdeur (A. Ndinga Oba, 2000). Aussi, l'archétype pédagogique et éducatif colonial, justifié par la multiplicité des langues locales et par les difficultés de structuration d'une nation congolaise en gestation, a-t-il prévalu pendant longtemps. Toutefois, une prise de conscience de plus en plus forte s'est faite sur les valeurs des langues locales. Le Congo veut intégrer ses langues locales dans l'enseignement. Quelles sont donc les approches faites ?

Au Congo l'enseignement des langues locales s'effectue souvent de manière lapidaire (sous forme d'option au supérieur), sans réflexion sur les théories scientifiques liées à l'évolution de ce champ.

En effet, un bon transfert de compétence doit considérer l'action des formateurs en ce sens que les enseignants sont les meilleurs acteurs de l'évolution de ce champ. Ils doivent avoir une excellente formation en langue, une expérience acquise par la pratique, et sans oublier la volonté de publier des articles et de participer à des conférences scientifiques. C'est dans ce cadre qu'on doit mettre progressivement en place des outils de soutien scientifique aux enseignants des langues nationales : espaces de publication avec l'appui de l'INRAP (Institut National de Recherches et d'Actions Pédagogiques), formations scientifiques et espaces de rencontres avec d'autres chercheurs.

Aujourd'hui, il y a deux types d'approches qui révèlent deux types de préoccupations : l'enseignement des langues africaines au service des langues européennes et l'utilisation des langues africaines réservée aux illettrés. Alors comment faire pour que les apprenants puissent mieux appréhender l'enseignement afin d'aboutir à un meilleur taux de réussite qui intègre dialogues et culture ?

On n'apprend pas une langue gratuitement, pour un simple plaisir. Il faut mettre en place un programme sérieux qui tienne compte des besoins réels des apprenants et dont les contenus peuvent les aider à mieux suivre les cours dispensés et en lingala et / ou en kituba d'abord et en français enfin. Il s'agit donc d'organiser les enseignements destinés à leur permettre d'acquérir des compétences linguistiques afin de réussir leurs études. Alors, que faire pour une plus grande efficacité de cette didactique de langues locales ?

I.3. Où en est la situation actuellement ?

L'utilisation du français et des langues congolaises est un champ scientifique en révolution. Ce domaine est à la croisée de plusieurs disciplines, linguistique, sciences de l'éducation, psychologie pour n'en citer que celles-là. Le besoin d'indépendance politique, linguistique, culturelle nationale et la nécessité de communiquer avec le monde extérieur devrait permettre un bon aménagement linguistique pour faire connaître les langues existantes et leur utilisation dans l'enseignement, les médias, la vie quotidienne et l'administration.

La promotion des langues nationales reste toujours un discours de politiciens. Il s'apparente à tous les autres discours tenus par ceux-ci à la veille des élections ou des festivités des indépendances pour faire croire aux populations que l'indépendance est acquise dans tous les domaines.

La carte linguistique du Congo ne s'est pas variée depuis l'ère coloniale pourtant, lorsque l'on regarde de plus près dans une situation « in vivo », il apparaît clairement que le français n'est pas aussi populaire, aussi officiel que le dit la Constitution.

Bien qu'officiellement la langue de l'État soit le français, voyons ce qu'il en est dans les faits. En ce qui a trait à la législation, seul le français est admis au Parlement, au Sénat et ce, tant dans les débats que dans la rédaction et la promulgation des lois. Bref, c'est la même politique depuis la colonisation française. Pour communiquer avec la population, la plupart des hommes politiques ont encore recours au français et laissent aux « interprètes » le soin de traduire le message dans les langues nationales.

Dans l'Administration publique, les fonctionnaires répondent généralement dans la langue locale du citoyen, mais les documents écrits ne sont disponibles qu'en français. Cette pratique est incontournable étant donné que la majorité de la population est semi-analphabète et se débrouille souvent pour parler français. Pour contenter à la fois les partisans des langues maternelles et ceux du français, certains avaient proposé de les inclure dans l'administration et d'en tenir compte dans la rédaction des actes administratifs, mais rien n'a été fait.

II. La promotion des langues congolaises

La langue locale enseignée dès le début de l'apprentissage constitue un outil favorable à l'ouverture et à la compréhension du monde environnant et un moyen d'accéder à d'autres cultures. Aussi, leur enseignement dans les classes préparatoires (formelle et non formelle) doit bénéficier des mêmes privilèges que les enseignements en langue étrangère surtout le français. Pour

cela, nous devons créer des conditions favorables pour la réussite de la promotion des langues congolaises.

II.1. Les approches

Le problème de l'emploi des langues nationales est toujours posé par les pays anciennement colonisés de façon sectorielle et comme étant un problème de la culture et de l'éducation. Il est jusqu'à ce jour sous la responsabilité du ministère de l'éducation de base qui ne peut évidemment que décider sur son secteur. Il devrait interpeller tous les ministères pour le rendre plus large, plus globale afin que tous les ministères s'attaquent à la mastodonte et épineuse réalité des langues nationales afin de leur accorder une promotion digne. Les approches seront diversifiées selon l'objectif visé et la nature du support retenu.

II.1.1. Approche psychologique

L'enseignement doit être personnalisé et l'école doit fonctionner comme une entreprise de prestation de services. L'apprentissage en langue locale doit faciliter la communication orale et écrite c'est-à-dire permettre aux apprenants d'accéder à un certain nombre de connaissances par l'intermédiaire de la langue locale, dans le domaine d'étude qui est le leur.

Nous faisons bien des campagnes de sensibilisations pour les vaccinations, pour les élections politiques et pourquoi pas des campagnes de sensibilisation (affiches, radio, télévision, débats) sur l'importance de l'utilisation des langues congolaises tout en précisant à la population que le français aura toujours sa place dans le bal des langues du Congo.

Nous devons tenir compte des difficultés des petits congolais qui, en arrivant à l'école, doivent apprendre à parler une langue, à l'écrire et à la lire en même temps qu'elle leur sert d'instrument pour apprendre d'autres disciplines comme le calcul, les sciences, etc. Nous devons emmener les apprenants, petits et grands, petit à petit vers la maîtrise écrite de la langue locale et non brutale comme nous le faisons actuellement avec le français.

II.1.2. Approche ethnologique

Elle consiste à prendre ailleurs ce qui, dans l'enseignement des langues locales, a marché et l'adapter au Congo. Comme l'arabisation, faisons la congolisation en accordant une place importante à l'enseignement de toutes les disciplines générales, scientifiques et techniques dans nos deux langues et ce du primaire au secondaire. Ce principe sera appliqué dans chaque région où nous allons utiliser la langue du groupe comme langue

d'enseignement. Étant donné que nous avons déjà la classification de M. Guthrie, utilisons- la pour chaque groupe linguistique. Exemple, pour le Groupe H, utilisons le Kongo comme langue d'enseignement ; pour le groupe C, le mbochi, etc.

Nous devons pour cela inciter les populations à s'intéresser à notre patrimoine linguistique autochtone comme des « monuments » en danger et non comme supports pour en faire des armes de destruction massive ou des atouts ethniques pour la promotion d'un tiers. `

II.1.3. Approche sociologique

La définition d'une politique linguistique claire est le premier pas à poser avant tout autre action car les langues véhiculent toutes les savoirs locaux et les connaissances endogènes et servent d'outils de communication pour le commerce, l'administration et l'éducation, etc. Toutes les couches sociales congolaises gagneraient. La valorisation des langues nationales commence par la famille car chaque individu et chaque famille est responsable de la vie et de la vitalité de leurs langues nationales et de sa culture.

Nous devons donc tout faire pour éviter ce qui était arrivé dans les années quatre-vingt (80) lorsque les instances politiques ont voulu intégrer dans l'enseignement primaire les caractéristiques culturelles congolaises telles que : « Oko montre la mer à Tati ». Cette phrase à elle seule à fait échoué la réforme. Pourquoi ? Parce que les « parents » de Tati, originaires de Pointe-Noire n'ont pas accepté qu'Okoko qui n'est pas du milieu vienne montrer la mer à Tati, natif de Pointe-Noire, localité où se trouve la mer.

Qui dit développement dit transmission de savoir, de savoir-faire et de savoir-être. Et cette transmission passe par la langue et la culture, à la fois à l'école, dans la formation initiale, dans la formation continue et dans l'alphabétisation.

II.1.4. Approche linguistique

En effet, beaucoup de pédagogues ont maintenant compris deux choses : premièrement, pour mieux enseigner une langue étrangère, il faut commencer par l'enseignement de la langue maternelle (pour que la langue étrangère prenne le relais après) ; deuxièmement, pour enseigner la langue étrangère, il faut tenir compte de la structure de la langue maternelle de l'apprenant pour mieux prévoir les faits d'interférences. Le meilleur moyen de faire progresser la langue étrangère comme langue de culture et de

diffusion internationale, c'est de faire enseigner d'abord les langues locales africaines au stade élémentaire. Cet enseignement suppose leur description phonétique, phonologique, lexicale et grammaticale et, cet enseignement de base en langue africaine permettrait ensuite d'enseigner la langue étrangère à partir d'une réalité authentique sans dépaysement ni déracinement culturel.

II.1.5. Approche pédagogique

L'approche pédagogique consistera surtout dans l'élaboration des manuels didactiques dans lesquels les exercices cibleront :

- La compréhension globale avec un type d'énoncé et des informations essentielles. Par exemple : une annonce publicitaire pour un nouveau produit ou un produit local de consommation.
- La compréhension globale et compréhension détaillée. Par exemple : dans la même annonce publicitaire, on repère également le nom du produit, le prix, les différentes possibilités d'utilisation, les conditions de vente et les points de vente.
- La compréhension sélective. Par exemple : on fait écouter aux apprenants plusieurs annonces concernant différents produits et on leur demande d'en repérer uniquement le prix.

L'écueil de la situation de classe est que, dans un contexte français ou celui de la langue locale, toute prise de parole spontanée se fasse en français. Il va falloir, pour susciter la prise de parole, créer de toutes pièces des situations plausibles qui donneront du sens à l'expression en langue locale. En effet, l'entraînement à l'écrit est aussi important que l'entraînement à l'oral.

II.1.6 -Approche économique

Le fait de faire éditer nos manuels didactiques par des entreprises tierces étrangères nous étouffe financièrement. Promulguons la marque locale et patriotique. Cela nous évitera des coûts de production très élevés qui tuent nos entreprises locales. Relançons nos ateliers de confections de matériels didactiques en décrépitude.

II.1.7 - Approche politique

Que le problème de la valorisation des langues du pays devienne un problème politique qui doit être débattu à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Que l'on permette aux élus ayant des difficultés en expression française de s'exprimer dans l'une de nos deux langues véhiculaires à savoir le lingala et le kituba

sansinterprète , d'autant plus que chaque congolais parle et maîtrise soit une des deux langues soit les deux à la fois.

En effet, chaque langue a le droit de vivre, de prospérer et d'avoir des locuteurs qui soient fiers de la parler.

Objectivement, chaque langue se suffit à elle-même et suffit pour la communication. Il est du rôle régalien de l'État de protéger chaque langue car quand une langue disparaît c'est une perte irréversible et incommensurable pour la culture et l'identité de la communauté qui la parle, de la région dont elle est originaire et de la nation.

III. Les stratégies

La promotion des langues nationales n'est pas un enjeu théorique. Elle s'inscrit dans le processus du développement des sociétés et de leur combat pour la reconnaissance de leur identité. Cependant le discours politique sur cette promotion possible est jusqu'aujourd'hui différente de la pratique sociale.

Le présent article mesure l'incompatibilité entre le besoin d'indépendance culturelle nationale et la nécessité de communication avec le monde extérieur. L'avenir des langues nationales n'implique pas une réflexion sur le devenir du français, cette langue avec laquelle la presque totalité d'un continent, l'Afrique noire, communique avec le monde.

Le statut "officiel" du français au Congo et dans bien d'autres pays d'Afrique est discutable pour nous car les locuteurs cette langue étrangère sont dans l'ordre d'environ 15 % de la population.

Nous sommes persuadés de la nécessité de la mise en place des stratégies afin de permettre l'acquisition de connaissances dans tous les domaines à travers l'alphabétisation et la scolarisation dans les langues congolaises.

En matière de langues, le Congo a le choix entre plusieurs propositions parmi lesquelles nous retenons trois, à savoir :

- 1) Promouvoir et utiliser exclusivement la langue française comme la langue officielle et peut-être comme la seule langue nationale et véhiculaire. Ce choix serait hasardeux car la majorité de la population congolaise « se débrouille » (ce mot est congolisme qui veut dire : ne maîtrise pas cette langue à l'écrit comme à l'oral) en français. ;
- 2) Promouvoir et utiliser parallèlement une ou plusieurs langues congolaises et le français. L'État de ce fait va légiférer sur un bilinguisme de masse et sera un État diglossique.

- 3) Promouvoir et utiliser exclusivement une ou plusieurs langues congolaises comme seule(s) langues nationale(s) et officielle(s). Ce choix est suicidaire car nous nous fermerons au monde extérieur et, aucune langue avec la mondialisation ne peut vivre en autarcie.

À chacune de ces trois stratégies correspond un type de regard sur la situation à prévoir.

- 1) - Choisir radicalement le français, c'est avoir en sa possession un redoutable instrument pour les échanges extérieurs et acquérir des techniques indispensables au développement économique. Si tel est le choix des dirigeants, ceci revient à dire que la culture traditionnelle du pays est vouée désormais à un rôle de parure, d'étiquette. Car, le patrimoine culturel congolais étant de nature orale, on assistera là à une scission entre le monde oral et le monde de l'écriture.
- 2) - Choisir par contre l'usage simultané du français et d'une ou des langues congolaises peut être accueilli comme une solution intermédiaire. De cette façon l'ouverture vers un monde extérieur est préservée aussi bien que le patrimoine traditionnel congolais ; du même coup l'éducation au cycle primaire est favorisée. La rupture entre le monde moderne et le monde traditionnel est alors évitée.
- 3) - Choisir enfin l'exclusivité et le privilège aux langues autochtones serait une façon de préserver la culture du pays et de marcher sur les œufs.

Face aux trois stratégies proposées, le Congo a un dilemme à propos du choix de la langue, s'il faut s'en tenir à une seule et pourvu que celle-ci serve à remplir les fonctions auxquelles on la destine. Car on trouve sur le terrain deux langues reconnues par les instances politiques. Pour cela il faut soumettre cette langue à un développement intense à savoir analyser son alphabet, sa grammaire, sa phonétique, son lexique et enrichir son vocabulaire afin qu'elle puisse servir au développement du pays.

. On pense à tort et à travers que le problème des langues nationales est mineur. Une telle attitude est d'ailleurs très frappante du moment où la majorité des discours consacre de nombreuses réflexions aux problèmes économiques, politiques mais aborde rarement les questions de langues. Louis-Jean Calvet (1974, p.133) il y a trente-neuf ans (39) avait déjà écrit à ce propos :

« Il est frappant de constater que le problème linguistique a été singulièrement absent de la pensée anticoloniale jusqu'à une époque très récente - qu'il s'agisse du Congrès panafricain de Manchester

en Octobre 1945, qui réunissait autour de N'KRUMAH et Jomo KENYATTA les dirigeants politiques de l'Afrique "anglophone" ou du Congrès de Bamako en 1946, qui vit la naissance du R.D.A., l'accent était mis sur la libération du "contrôle impérialiste étranger, tant politique qu'économique" (Bamako) ou sur "l'émancipation sociale, politique et économique" (Manchester), mais la libération culturelle en général et linguistique en particulier n'était pratiquement pas abordée (...). Et l'ensemble des prises de positions des étudiants africains, en particulier ceux regroupés au sein de F.E.A.N.F. (Fédération des Étudiants de l'Afrique Noire Francophone)¹ est muet sur le problème linguistique... ».

C'est dire que le problème de la promotion des langues locales passe toujours à la trappe malgré les différents pouvoirs qui s'installent.

Pour une bonne prise en mains du problème des langues nationales au Congo et leur enseignement, il nous faut des supports adéquats.

IV. Proposition de solution

On ne peut pas se développer en mettant au rebus nos langues nationales et en empruntant tout aux langues étrangères. Le développement du pays est intimement lié à celui de ses langues. Nous avons constaté que les pays les plus forts et les plus riches sont ceux-là qui ont gardé leurs langues comme la France, l'Allemagne, l'Italie, la Chine, le Japon, etc., Et pourquoi pas les pays de l'Afrique francophone en général et le Congo en particulier.

IV.1. L'école bilingue

L'école bilingue est une école de cinq ans de cycle scolaire, au lieu de six ans pour l'école classique, et concilie «le savoir, le savoir-faire et le savoir-être» de l'enfant. Dans une école bilingue, la langue maternelle de l'élève est utilisée dès la première année dans une proportion de 90 %, contre 10 % pour le français. Par la suite, le français est graduellement introduit au fil des années en faveur du français pour constituer 90 % des activités pédagogiques à la cinquième année, contre 10 % pour la langue nationale. Il est important, voire nécessaire d'instaurer le bilinguisme depuis l'école primaire et de le maintenir jusqu'au supérieur. En effet, un enfant a la capacité d'apprendre et manipuler quatre langues avant l'âge de dix (10) ans.

IV.2. Les cours du soir

L'État doit revenir aux cours du soir en langue locale au début pour finir par le français. Ces cours du soir doivent intéresser surtout les paysans

et les adapter à leurs activités économiques pour qu'ils deviennent rentables et participer au développement économique en créant de la richesse. En effet, si à la fin du cycle informel d'apprentissage, la paysanne maîtrise par exemple la méthode du « goutte à goutte » pour son activité de maraîchage, elle ne travaillera plus en vain pour être fatiguée inutilement. En plus de ça ; si nous parvenons à leur faire des cours de gestions du temps et d'économie, c'est certains que toute cette couche sociale délaissée participera au rehaussement de notre économie.

Conclusion

Le Congo doit entreprendre une révision de sa politique linguistique et éducative en favorisant ainsi l'enseignement du français et des deux langues véhiculaires tant dans l'éducation de base, dans l'enseignement secondaire ainsi que dans l'enseignement supérieur. Si le Congo ne fait pas cet effort de changement éducatif, le développement souhaité trouvera encore un autre obstacle pour arriver à bon port. En effet, une éducation multilingue fondée sur la langue maternelle est efficace et enseigne des compétences linguistiques surtout de communication adaptée aux économies multilingues africaines, caractérisées par un secteur économique formel peu développé et un secteur informel très développé.

L'analyse de l'utilisation des langues congolaises fait ressortir des déséquilibres et des insuffisances sur tous les plans liés à un manque de position claire des décideurs, à l'analphabétisme d'une grande partie des membres de notre société et à la déscolarisation des jeunes. La grande diversité linguistique, loin de constituer un frein, doit au contraire être transformée en véritable opportunité de développement.

Malgré la volonté de l'État dans les années 70 était de promouvoir les langues nationales, mais force est de constater que les objectifs escomptés n'ont jamais été atteints. Car on ne voit pas d'évolution dans ce sens alors que l'un de ses principaux objectifs finaux était d'acquérir une indépendance linguistique, mais voilà que nous avons cinquante-huit ans d'indépendance politique formelle et cinquante-huit ans de « néocolonialisme linguistique » au travers son organe essentiel : la francophonie, qui n'est qu'un sapeur-pompier pyromane de la promotion de nos langues nationales.

Bibliographie

- Alexandre Pierre, 1974, *Préface aux langues africaines et la francophonie de Jacques Champion*, Paris, Mouton.
- Alexandre Pierre, 1962, « Problèmes linguistiques des États négro-africains à l'heure de l'indépendance » in *Cahiers d'Études Africaines*, vol II, Cah.6, pp 177-195
- Alexandre Pierre, 1967, *Langues et langage en Afrique noire*, Paris, Payot.
- Calvet Louis-Jean, 1987, *La guerre des langues*, Paris, Hachette
- Calvet Louis-Jean, 1979, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.
- Caprille Jean -Pierre, 1977, « Situation respective du français et des langues africaines en Afrique centrale », dans *Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*, Paris, Conseil International de la langue française, p. 493-506
- Davesne André, 1975, « colonialisme et langue d'enseignement », *La Linguistique*, Vol. 11, Fasc. 2, pp. 117-122
- Dumont Pierre, 1990, *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan.
- Eloy Jean Michel, 1998, « G comme gérer la langue », in *Le français dans tous ses états*, sous la direction de Bernard Cerquiglini, Jean-Claude Corbeil, Jean-Marie Klinkenberg et Benoit Peeters, Paris, Flammarion, pp 95-107
-
- Ndinga Oba Antoine, 2000, *L'enseignement en Afrique : Cas du Congo*, Paris, Présence Africaine.
- Ouane Adama., Glanz Christine, 2010, *Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue*, Hambourg, Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie.